

EN AOÛT, ON PROFITE DES DERNIERS JOURS DE CHALEUR

Le projet de poste de transformation d'énergie vous intéresse? Consultez le site Web suivant pour plus d'informations : <https://www.hydroquebec.com/themes/projets/poste-metapelutin/pdf/bulletin-information-consultation-poste-735-315kv-metapelutin.pdf>

Aussi, Hydro-Québec veut **connaître votre opinion** sur le projet. Donnez-leur votre avis à <https://www.hydroquebec.com/projets/poste-metapelutin/>.



Bulletin d'information • Été 2024
Consultation — Projet de poste à 735-315 kV Metapelutin

Présentation du projet

Hydro-Québec projette de construire un nouveau poste de transformation à 735-315 kV dans le territoire non organisé (TNO) de Lac-Ashuapmushuan, dans la municipalité régionale de comté (MRC) du Domaine-du-Roy, au Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Ce nouveau poste serait situé à proximité d'une ligne de transport à 735 kV existante. Des travaux de réaménagement seraient nécessaires pour le raccordement de cette ligne au poste.

Ce projet jouerait un rôle clé dans l'intégration de nouveaux apports d'énergie éolienne au réseau de transport d'Hydro-Québec dès 2030.



Exemple d'un poste à 735 kV (poste de la Chamouchouane, à La Doré)

Pourquoi ce nouveau poste ?

La décarbonation et la croissance de l'économie du Québec passeront par un important effort d'électrification qui se traduira par une hausse de la demande d'électricité. Pour répondre à l'augmentation de la consommation, nous planifions l'ajout de 60 TWh d'ici 2035.

Dans ce contexte, le TNO de Lac-Ashuapmushuan, dans le secteur situé au nord-ouest du lac Saint-Jean, est l'un des endroits que nous avons retenus en raison de sa capacité d'intégration de nouveaux apports d'énergie éolienne produits à proximité d'ici 2030.

L'ajout du nouveau poste constitue un projet structurant pour l'évolution à long terme du réseau.

Le nom **Metapelutin**, qui signifie « le vent qui vient vers nous » dans la langue innue, a été choisi en collaboration avec le Conseil des élus de la Première Nation innue de Mashteuiatsh, le Pekuakamiulnuatsh Takuhikan.

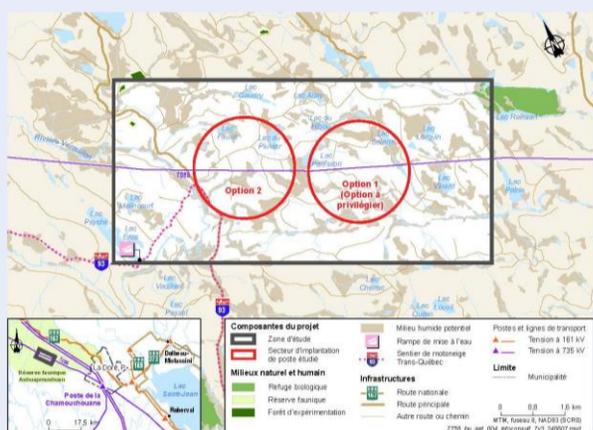
Rencontres avec le milieu

Dès l'annonce du projet à l'été 2023, Hydro-Québec a amorcé une démarche de consultation du public en s'adressant à des organisations du milieu.

Des rencontres, notamment avec des représentantes et des représentants de la MRC du Domaine-du-Roy, de la Première Nation innue de Mashteuiatsh, de la Sépaq et de la Table Locale de Gestion Intégrée des Ressources du Territoire, ont permis d'établir les attentes, les préoccupations et les enjeux préliminaires relatifs au projet.

Les commentaires reçus ont entre autres servi à déterminer la zone d'étude.

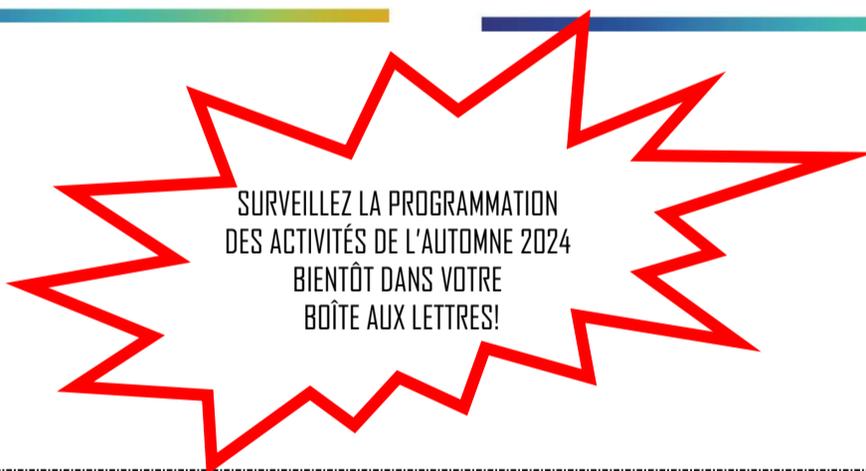
Zone d'étude et secteurs étudiés pour l'implantation du poste



La zone d'étude du projet couvre une superficie d'environ 42 km². Elle a été délimitée de façon à inclure l'ensemble des composantes des milieux naturel et humain ainsi que du paysage susceptibles d'influer sur la conception du projet ou d'être affectées par celui-ci.

La zone d'étude est située à l'intérieur de la réserve faunique Ashuapmushuan. Des activités telles que l'exploitation forestière, la villégiature, la chasse et la pêche peuvent s'y dérouler. Elle se trouve dans la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean, à environ 35 km au nord-ouest du poste de la Chamouchouane, à La Doré, dans le TNO de Lac Ashuapmushuan de la MRC du Domaine-du-Roy.

Par ailleurs, la zone d'étude se trouve dans le Nitassinan de Mashteuiatsh, territoire défini dans l'Entente de principe d'ordre général entre les Premières Nations de Mamulitun et de Nutashkuan, le gouvernement du Québec et le gouvernement du Canada. La zone d'étude est également en partie située sur le territoire traditionnel (Nitassinan) de la communauté atikamekw de Wemotaci.



MÉMO DU MAIRE

Chers concitoyens,

Toutes bonnes choses ayant une fin, la période des vacances tire à sa fin pour la plupart d'entre nous. Le retour au travail ou en classe viendra bientôt ou est déjà fait. J'espère que tous ont pu profiter de la belle température que Dame Nature nous a offert cet été.

Je tiens à souligner le beau travail effectué par Promotion La Doré inc. pour le projet de sauvegarde de l'épicerie locale. L'acquisition et la planification de la démolition de l'immeuble adjacent à l'épicerie afin d'y implanter un stationnement sécuritaire se sont bien déroulées. La Municipalité a contribué à la hauteur de 12 500\$ au projet par le biais du Fonds régions et ruralité de la MRC Domaine-du-Roy. Félicitations à tous les bénévoles et entreprises qui ont participé à cette belle réalisation. Ensemble, on est fort.

Bonne rentrée scolaire à tous, jeunes et adultes.

Ghislain Laprise,
Maire

FINANCES

Les Membres du Conseil ont accepté le journal des achats du mois de juillet 2024 pour un montant de 153 722.94\$ incluant les taxes et en autorise les paiements.

ENGAGEMENT FINANCIER

- Le projet de mise à niveau du système de traitement de l'eau potable est en cours. Le Contracteur au projet a suggéré l'installation d'un panneau de contrôle plus performant ce qui permettrait une amélioration significative dans les diagnostics produits, et ce, pour la somme de 21 000\$. La directive de changement a été acceptée.
- Un budget 2024 révisé de l'Office d'habitation Domaine-du-Roy a été accepté par les Membres du Conseil représentant une modification à la hausse de la part municipale à déboursier.
- La Municipalité a reçu la confirmation d'une subvention de 25 000\$ de la part du ministère des Transports pour des projets particuliers d'amélioration des routes municipales. L'avenue des Jardins et la route Saint-Joseph nécessitent des travaux d'asphaltage (13 469\$) et de lignage (11 161\$). Les travaux ont été autorisés et seront réalisés respectivement par Asphalte 2BR et Signalisation Inter-Lignes.
- Le projet d'implantation d'une nouvelle zone industrielle suit son cours. Nous en sommes à la réalisation des infrastructures routières et d'aqueduc. Les travaux d'infrastructures routières seront réalisés par Transport J.H.L. en régie contrôlée (±75 000\$), les travaux pour le réseau d'aqueduc et de protection incendie seront réalisés par Forage 3D (51 145\$) et l'achat des matériaux à Produits BCM ltée (45 471.96). Les travaux débuteront sous peu.
- La Municipalité a autorisé l'installation qu'un radar pédagogique à l'entrée du pont La Doré/Normandin afin de sensibiliser les usagers à réduire leur vitesse et de diminuer les incidents (1 747\$+ installation).

GESTION MUNICIPALE

- La Municipalité a déposé son bilan de gestion de la Stratégie d'économie d'eau potable pour 2023.
- Afin de se conformer aux Lois sur la santé et sécurité au travail, un rapport d'identification des risques psychosociaux pour les employés a été produit. Ce dernier a été déposé aux Membres du Conseil afin de les aider dans leurs prises de décisions.
- Le Gouvernement est présentement à réviser la formule de partage aux municipalités de la valeur de la croissance d'un point de la taxe de vente du Québec (TVQ). Un premier accord partiel pour le partage des sommes selon la population, l'indice de vitalité économique et d'éloignement/insularité est établi. Cependant, le bloc, formé de l'Union des municipalités du Québec et des villes de Montréal et Québec, demande à ce que 1.5% de la somme proposée soit redistribué selon cette formule alors que la FQM réclame que ce soit plutôt 10% de ladite somme. Les Membres du Conseil proposent plutôt de modifier le pourcentage de récupération de la TVQ par les municipalités à 100% au lieu de 50% ce qui serait plus équitable en fonction des dépenses réalisées. Si la proposition de la Municipalité n'est pas retenue, le Conseil municipal propose que l'option de la FQM soit retenue.
- Le mandat de représentant municipal du conseiller Luc Bélanger au Conseil d'administration de la Coopérative de solidarité forestière de la rivière aux Saumons a été renouvelé.

- Le premier projet de règlement concernant la prévention des incendies a été approuvé. Une assemblée publique de consultation aura lieu à ce sujet. Voir les informations ci-dessous.

AVIS PUBLIC

Aux personnes intéressées par un projet de règlement concernant la protection des incendies.

Lors d'une séance tenue le 19 août 2024, le Conseil a adopté par résolution le premier projet de règlement 2024-023 intitulé « Règlement concernant la protection en incendie ».

Une assemblée publique de consultation aura lieu le 29 août 2024, à 9h00 à la salle de rencontre de l'hôtel de ville. Au cours de cette assemblée publique, monsieur Martin Bouchard, technicien aux travaux publics et inspecteur en bâtiment et en environnement, expliquera le projet de règlement et les conséquences de son adoption ou de son entrée en vigueur et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.

Le projet de règlement peut être consulté au bureau municipal aux heures d'ouverture.

AVIS PUBLIC

Avis public est donné par la soussignée, Directrice générale de la Municipalité de la Paroisse de La Doré, que lors de la séance du 19 août 2024, une modification a été apportée au calendrier des séances régulières 2024 comme suit:

«... il est proposé par Luc Bélanger et résolu à l'unanimité des Conseillers présents que le Conseil municipal de la paroisse de La Doré modifie l'heure de la tenue de la séance publique du Conseil municipal en la fixant à 19h00. Un avis public à cet effet sera produit.»

50X PLUS EN FORME

9 septembre au 18 décembre
Tous les lundis et mercredis de 13h à 14h

GRATUIT

Pour info : Lily Laprise 418-671-3363



INFORMATIONS AUX PAROISIENS(NES) AOÛT- SEPTEMBRE 2024

Horaire des messes pour août-septembre 2024 :

25 août	ADACE
1 ^{er} sept.	MESSE (10 ^e anniversaire décès Suzie Germain, Lucienne Bélanger et Raymond Poirier, Thérèse Boudreault)
8 sept.	ADACE

Des dons pour la lampe du sanctuaire seraient appréciés.

Heures d'ouverture pour le bureau de la Fabrique

mardi de 13h à 16h

Au besoin, prendre rendez-vous au
418-256-3545 poste 2227

Comité de gestion de la Communauté chrétienne de La Doré & l'Équipe liturgique

